



Assemblée générale

Distr. générale
5 avril 2013
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Rapport de la trente-troisième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales*

(Genève, 12-14 mars 2013)

I. Introduction

1. La Réunion interorganisations sur les activités spatiales a tenu sa trente-troisième session au siège du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR), à Genève, du 12 au 14 mars 2013, sous la présidence de Helena Molin-Valdés (UNISDR).
2. Dans son allocution de bienvenue, la Directrice de l'UNISDR, Elizabeth Longworth, a noté les liens existant entre les travaux de son organisme et l'ordre du jour de la Réunion interorganisations, et invité la Réunion à contribuer aux efforts déployés conjointement par les organismes du système des Nations Unies pour mettre en œuvre le Plan d'action sur la réduction des risques de catastrophe pour la résilience de mars 2013, et à l'élaboration du cadre d'action après-2015 pour la réduction des risques de catastrophe.
3. Dans son allocution de bienvenue, le Secrétaire de la Réunion interorganisations a invité les organismes des Nations Unies à envisager les moyens de mettre en valeur le rôle des techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable ("Rio+20") et du nouveau programme de développement pour l'après-2015.
4. Dans ses observations liminaires, la Présidente a rappelé combien la séance informelle ouverte organisée le 12 mars 2013 sur le thème "L'espace et la réduction des risques de catastrophe: planification d'établissements humains résilients" avait été fructueuse, et exprimé l'espoir que les débats qui se tiendraient dans le cadre de la Réunion interorganisations contribueraient aux préparatifs de fond de la

* Le présent rapport a été adopté par la Réunion interorganisations sur les activités spatiales à sa trente-troisième session, tenue du 12 au 14 mars 2013.



quatrième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe, qui se tiendra à Genève du 19 au 23 mai 2013.

5. La liste des participants à la trente-troisième session figure à l'annexe I du présent rapport, l'ordre du jour adopté par la Réunion à l'annexe II et l'ordre du jour de la séance informelle ouverte tenue le 12 mars 2013 à l'annexe III.

II. Questions de fond examinées à la Réunion

A. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes

1. Examen des plans actuels et futurs d'intérêt commun, notamment du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications, d'une part, et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter, d'autre part

6. Le Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, en sa qualité de secrétariat de la Réunion interorganisations, a informé cette dernière des travaux réalisés par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et ses organes subsidiaires, en appelant son attention sur les questions liées à la coordination interinstitutions.

7. Les représentants des organismes des Nations Unies participants ont fait rapport sur les plans actuels et futurs nécessitant une collaboration.

8. L'UNISDR a souligné que le Comité de haut niveau sur les programmes chargé des questions de réduction des risques de catastrophe et de résilience avait adopté le Plan d'action sur la réduction des risques de catastrophe pour la résilience. Il a souligné en outre que la quatrième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe serait essentiellement consacrée aux priorités et domaines d'action pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans les années qui suivront le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015, et s'est dit favorable à une poursuite de la collaboration dans le cadre du Plan d'action et du programme de développement pour l'après-2015.

9. Le Bureau des affaires spatiales a fait observer qu'il avait fait de la promotion d'une plus grande utilisation des informations géospatiales de source spatiale un de ses objectifs stratégiques et qu'il élaborait les éléments de son plan de travail, notamment celui concernant le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (UN-SPIDER), suivant l'évolution de sa stratégie en matière d'informations géospatiales. Le Bureau a souligné sa volonté de coopérer via UN-SPIDER au développement d'activités communes de formation aux applications de la télédétection et des systèmes d'information géographique (SIG) répondant aux besoins spécifiques des États Membres qui sollicitent une assistance en rapport avec les recommandations des missions techniques consultatives de UN-SPIDER. En outre, UN-SPIDER resserrera sa coordination avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNISDR, établissant une liste de centres de liaison auprès des autorités nationales responsables de la gestion des catastrophes.

10. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) s'est dit vivement intéressé par une collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres partenaires aux fins de développer encore la plate-forme "Le PNUE en direct", pour faciliter et rationaliser l'élaboration de futures évaluations mondiales et thématiques dans le domaine de l'environnement. L'Union internationale des télécommunications (UIT), rappelant les conclusions de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2012, a souligné qu'il importait d'utiliser les bandes de radiofréquence pour la surveillance, la prévision et les alertes concernant le climat, la météorologie et les ressources en eau, pour la réduction des risques de catastrophes naturelles, l'appui des opérations de secours en cas de catastrophe et la planification de mesures de prévention visant l'adaptation aux effets négatifs du changement climatique et l'atténuation de ces effets, et que certaines bandes de radiofréquence, de par leurs caractéristiques particulières et leur rayonnement naturel, constituaient une ressource naturelle incomparable pour la télédétection passive dans l'atmosphère et à la surface de la Terre, et méritaient d'être protégées.

11. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a décrit ses activités d'exploitation des techniques spatiales et des SIG aux fins de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable, ainsi que le Plan d'action en Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et du Système d'information géographique à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable (2012-2017). Elle a suggéré pour la coopération interinstitutions les axes suivants: a) renforcer la coopération régionale en améliorant la mise en réseau et l'harmonisation des initiatives et activités, et élargir la base de parties prenantes autour d'un thème commun; b) concerter les efforts du secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique au moyen de son Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable et d'autres programmes des Nations Unies, en particulier au niveau régional, de manière à favoriser les synergies et réduire les chevauchements d'activité; et c) faire participer les organismes pertinents des Nations Unies concernés et d'autres parties prenantes aux activités de renforcement des capacités.

12. L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a souligné que même si l'imagerie satellitaire était utilisée depuis 40 ans pour appuyer la surveillance météorologique, l'utilisation des données satellite dans les modèles de prévision numérique du temps avait augmenté considérablement ces 10 dernières années avec l'assimilation systématique de mesures liées par exemple aux sondeurs infrarouge et hyperfréquences, aux angles de courbure calculés par radio-occultation, à la radance infrarouge des étendues maritimes ou nuageuses et à la mesure des vents océaniques par diffusiomètre, si bien que les données satellite représentaient aujourd'hui environ 95 % des données utilisées dans les modèles de prévision numérique du temps et qu'elles ont contribué grandement à l'amélioration des techniques de prévision, en particulier pour ce qui est des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les ouragans. L'amélioration sensible des capacités des systèmes de nouvelle génération a permis d'accorder une attention particulière à des projets systématiques de préparation des utilisateurs, et la Commission des systèmes de base de l'OMM a formulé des orientations à cet égard. L'OMM a présenté l'outil en ligne OSCAR (outil d'analyse et d'examen de la capacité des systèmes d'observation), qui permet un accès convivial aux programmes d'observation de la Terre et de météorologie spatiale par satellite, notamment aux caractéristiques techniques détaillées de plus de 500 satellites et

700 instruments. En outre, OSCAR comprend une évaluation de premier niveau des principales variables pouvant être observées par chaque instrument et des instruments convenant le mieux pour chacune d'elles, selon l'avis des experts.

13. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a décrit comment elle utilisait des données de télédétection pour la cartographie, l'occupation du sol et l'analyse hydrologique. Le PAM a fait savoir qu'il continuait d'examiner les applications utilisant la télédétection et les réseaux de partenariat au service des populations, notamment dans les domaines de la cartographie des risques et des zones à risques, de l'alerte rapide et du suivi de la sécurité alimentaire pour une transition vers le relèvement, le développement et le renforcement de la résilience.

14. Le Programme d'applications satellitaires opérationnelles (UNOSAT) de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a présenté ses activités dans les domaines du renforcement des capacités et des services de cartographie, ainsi que son service HumaNav. La Réunion a pris note de la participation d'UNITAR/UNOSAT à des projets de recherche portant notamment sur des solutions intégrées pour les applications des techniques spatiales, l'utilisation de drones et les applications d'externalisation ouverte, notamment "UN-ASIGN" application gratuite d'externalisation ouverte d'UNITAR/UNOSAT pour les plates-formes Android et iOS. La Réunion a également noté que HumaNav, partenariat public-privé avec une entreprise française, fournissait des solutions de plates-formes matérielles et virtuelles pour améliorer la gestion de la flotte de drones. UNITAR/UNOSAT s'est félicité de sa collaboration avec le Bureau des affaires spatiales dans le cadre de missions techniques consultatives auprès des États Membres, accompagnées de formations techniques qu'il dispense.

15. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) a noté qu'il existait un important potentiel de coopération dans la recherche de moyens d'utiliser des applications de techniques spatiales pour faire face à des problèmes de sécurité sur Terre, en particulier la promotion de ces applications pour réaliser la sécurité de l'environnement et la sécurité alimentaire, et le rôle des techniques spatiales dans la neutralisation de problèmes dans ces domaines qui pourraient attiser des conflits.

16. Le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement de la Banque mondiale s'est félicité des complémentarités dans la mise en œuvre de sa stratégie de gestion des risques liés aux catastrophes fondée sur les cinq piliers suivants: a) gestion des risques liés aux catastrophes, évaluation des besoins après une catastrophe, et reconstruction et relèvement rapides; b) projets d'atténuation des risques liés aux catastrophes et programmes d'investissement connexes pour l'adaptation aux conditions climatiques, et intégration de la gestion des risques liés aux catastrophes dans plusieurs secteurs; c) innovation et application de nouvelles techniques; d) solutions de savoir mondial et amélioration de l'accès aux données; et e) développement de partenariats et coordination des donateurs.

2. Rapport spécial sur le thème "L'espace au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire"

17. La Réunion a rappelé qu'à sa trente-deuxième session, en 2012, elle était convenue qu'un rapport spécial consacré à l'exploitation des techniques spatiales

aux fins de l'agriculture et de la sécurité alimentaire devrait être établi sous la direction du Bureau des affaires spatiales, en coopération avec le PAM et la FAO, et avec des contributions d'autres organismes des Nations Unies.

18. La Réunion a étudié et adopté le rapport spécial sur l'exploitation des techniques spatiales pour le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire, tel que modifié (A/AC.105/1042) et décidé qu'il serait présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-sixième session, en 2013.

19. La Réunion a recommandé que son secrétariat élabore une publication s'inspirant des principaux éléments du rapport spécial afin d'atteindre un public plus large.

20. La Réunion a noté que son prochain rapport spécial devrait être établi pour adoption à sa trente-cinquième session, en 2015. Elle est convenue que le thème du rapport serait examiné à sa trente-quatrième session, en 2014.

3. Préparation du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015

21. La Réunion a noté que le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015 devrait être établi pour adoption à sa trente-quatrième session, en 2014, et pour présentation au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-septième session, en 2014.

22. La réunion a rappelé que le précédent rapport du Secrétaire général, intitulé "Coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2012-2013, utilisation de données géospatiales de source spatiale pour le développement durable" (A/AC.105/1014), contenait aux alinéas a) à f) de son paragraphe 86 une recommandation d'étudier plus avant l'utilisation des données géospatiales de source spatiale dans le système des Nations Unies en tant que moyen de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions, cette utilisation pouvant être accrue par l'élimination de lacunes et de goulets d'étranglement, notamment en favorisant la compréhension et la satisfaction des besoins des entités des Nations Unies pour ce qui est de la découverte de données, de l'accès aux données et des capacités techniques de traitement de l'information, et en développant les capacités globales des organismes des Nations Unies par l'utilisation des données géospatiales d'origine spatiale à l'appui à leurs opérations. La Réunion a jugé important de poursuivre les études dans ces domaines en vue d'améliorer la coordination et la coopération. Le prochain rapport du Secrétaire général devrait donc tirer parti de ces recommandations.

23. La Réunion était saisie d'un document de séance établi par le secrétariat, intitulé "Rio+20 et au-delà" (IAM/2013/CRP.5) contenant une note du Secrétariat présentée au Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquantième session.

24. La Réunion a noté qu'à sa cinquantième session, en février 2013, le Sous-Comité était convenu d'inscrire à son ordre du jour l'examen du rôle des techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte

de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015.

25. À cet égard, la Réunion a considéré qu'il importait d'examiner ces processus mondiaux sur la base du rapport du Secrétaire général, afin d'aider le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et son Sous-Comité scientifique et technique à leurs sessions futures. Elle est donc convenue que le rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace pour la période 2014-2015 devrait traiter du programme de développement au-delà de 2015, en prêtant attention à la question de la résilience et en faisant fond sur les précédents rapports du Secrétaire général. Le secrétariat a été prié de préparer les grandes lignes du rapport en ce sens en y intégrant les éléments appropriés et de les distribuer aux points de contact de la Réunion interorganisations en sollicitant les contributions des organismes des Nations Unies.

4. Méthodes destinées à renforcer davantage la coordination et la coopération interorganisations dans les domaines liés à l'espace

26. La Réunion est convenue qu'il fallait continuer à améliorer le site Web sur la coordination des activités spatiales (www.uncosa.unvienna.org) et que les points de contact de la Réunion devaient continuer à fournir régulièrement au Bureau des affaires spatiales des informations actualisées sur leurs activités et programmes spatiaux. Parallèlement, elle a prié le secrétariat de rechercher des moyens de faire en sorte que le site Web soit plus transparent et plus à jour en permettant aux organismes des Nations Unies participants d'y publier des informations sur les conférences, réunions et manifestations à venir et d'y diffuser rapidement d'autres informations importantes telles que des adresses de sites Web pertinents.

27. La Réunion est convenue qu'il faudrait étudier la possibilité de créer un répertoire en ligne regroupant les portails et autres sources d'informations spatiales en vue de faire mieux connaître les données et informations disponibles et de faciliter l'accès à celles-ci.

28. La Réunion a rappelé qu'elle avait recommandé à sa trente-deuxième session, en 2012, de prendre des mesures pour améliorer l'image de marque de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales afin d'accroître sa visibilité (voir A/AC.105/1015, par. 22). Comme suite à cette recommandation, elle est convenue d'utiliser en un bloc le titre et l'acronyme "Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace)" et a demandé au secrétariat de faire le nécessaire pour mettre en œuvre cette décision.

29. La Réunion a recommandé que les rapports futurs du Secrétaire général et les rapports spéciaux sur des sujets spécifiques soient présentés aux organes intergouvernementaux régissant les travaux des organismes des Nations Unies participants, selon qu'il convient.

30. La Réunion a noté qu'il importait de communiquer davantage sur les activités de l'OMM, de la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de la FAO, du PNUE et du Conseil international pour la science par l'intermédiaire du Comité interinstitutions de coordination et de planification pour le GEO/GEOSS.

B. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies

31. Le Bureau des affaires spatiales, en sa qualité de coprésident du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique pour la période 2014-2015 (l'autre coprésident étant le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat), a informé la Réunion des travaux en cours au sein du Groupe de travail. La Réunion a noté que les principales tâches du Groupe de travail étaient d'améliorer la coordination des activités géospatiales au sein du système des Nations Unies, notamment celles de normalisation et d'amélioration de l'accès aux données géographiques, dont les données spatiales. Elle a également été informée de l'avancement des travaux du comité directeur de l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies (IDG), présidé par le PAM, et du centre d'excellence de l'IDG, créé par le Bureau des technologies de l'information et des communications.

32. La Réunion était saisie de documents de séance contenant la Déclaration d'Istanbul (IAM/2013/CRP.6), publiée par le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique à sa treizième réunion plénière annuelle tenue à Istanbul (Turquie) du 27 février au 1^{er} mars 2013, et la Déclaration de Doha sur l'amélioration de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (IAM/2013/CRP.7), publiée par le deuxième Forum de haut niveau sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale tenu à Doha du 4 au 6 février 2013.

33. La Réunion a noté que le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique réaffirmait son soutien à l'IDG, mécanisme permettant aux bienfaits d'une bonne gestion de l'information géospatiale de se faire sentir au niveau national et au sein de la communauté des parties prenantes, et invitait dans sa Déclaration d'Istanbul les acteurs pertinents à élaborer une structure de gouvernance intégrant et renforçant les capacités techniques et les produits géospatiaux de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, du Groupe de travail et de l'IDG, en visant à être "Unis dans l'action".

34. La Réunion a pris note avec satisfaction des efforts que faisaient les coprésidents du Groupe de travail pour engager un dialogue avec l'Initiative en vue de mettre fin au plus tôt à toute confusion concernant les objectifs et les moyens respectifs de l'Initiative, du Groupe de travail et de l'IDG, dans l'intérêt des organismes des Nations Unies eux-mêmes et des États Membres, et noté qu'une clarification de la gouvernance générale devrait devenir une priorité.

35. La Réunion a noté avec satisfaction que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique mettait en œuvre le projet de Compte pour le développement des Nations Unies intitulé "Améliorer la préparation aux risques de catastrophes dans la région de la CESAP", qui vise à résoudre le problème de la non-intéropérabilité des informations géoréférencées et géospatiales et à renforcer les capacités des pays à besoins spécifiques dans la région Asie-Pacifique, en mettant en œuvre le Cadre d'action de Hyogo au moyen d'outils utilisant des informations géoréférencées et géospatiales pour la préparation aux risques de catastrophe et le relèvement rapide.

36. La Réunion a noté avec satisfaction que l'UIT et le Bureau des affaires spatiales avaient conjointement organisé le 11 mars 2013 une réunion sur

l'utilisation commune d'un modèle numérique d'élévation mondiale haute résolution au sein du système des Nations Unies, afin d'examiner l'utilisation des données du modèle numérique d'élévation et l'expérience acquise dans ce domaine par le système des Nations Unies, de recenser les sources de données et les possibilités d'échange de données et d'accès, et d'examiner les perspectives d'un ensemble commun de données partagées.

37. La Réunion a noté qu'UNOSAT/UNITAR mettait à disposition des cartes historiques spécifiques de l'étendue des inondations établies, pour lesquelles il analysait l'imagerie au moyen de son Geoportail. Ces données prêtes pour les SIG ont été publiées via l'infrastructure informatique commune que partagent l'UNOSAT et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). De plus, un relevé historique des inondations en Afrique (des images d'une résolution spatiale grossière mais couvrant le continent tout entier) a été mis à disposition au moyen de ce même mécanisme. Ces initiatives ont soutenu directement le Groupe de travail et l'IDG.

C. Espace et changements climatiques

38. La réunion a pris note de l'évolution du système mondial de surveillance météorologique et climatique par satellite coordonné par l'OMM. Au cours de l'année écoulée, plusieurs engins spatiaux avaient été lancés pour continuer de développer des missions opérationnelles en cours (FY-2F, Meteosat-120, Metop-B), pour entamer une nouvelle série d'engins spatiaux opérationnels (Suomi NPP) ou dans le cadre de programmes de recherche et développement contribuant à la surveillance du climat (GCOM-W1, SARAL).

39. L'OMM a souligné que l'un de ses principaux objectifs stratégiques était de développer le Cadre mondial pour les services climatologiques, en partenariat avec la FAO, le PNUE, l'UNESCO, l'UNISDR, le PAM et l'Organisation mondiale de la Santé. Le plan de mise en œuvre du Cadre a été adopté par le Congrès météorologique mondial en octobre 2012 et le Conseil intergouvernemental des services climatologiques devait tenir sa première réunion en juillet 2013. Des plans d'action régionaux étaient élaborés et mis en œuvre dans la plupart des régions. Dans ce contexte, les observations depuis l'espace avaient un rôle essentiel à jouer dans les quatre domaines prioritaires définis parmi les services des applications climatologiques: santé, agriculture et sécurité alimentaire, eau et réduction des risques de catastrophe. Faisant fond sur l'amélioration constante des prévisions climatiques et des scénarios de changement climatique, le Cadre mondial visait à permettre aux chercheurs, aux producteurs et aux utilisateurs de ces informations de s'unir pour améliorer en qualité et en quantité les services climatologiques dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement, et de soutenir les plans de résilience et d'adaptation au changement climatique en améliorant l'accès aux meilleures données et informations climatologiques disponibles dans des formats conviviaux, de sorte que les décideurs politiques, les planificateurs, les investisseurs et les communautés vulnérables puissent agir sur la base de tendances et changements prévus.

40. L'OMM a insisté sur une stratégie élaborée conjointement avec le Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS) et le Groupe de coordination pour les satellites météorologiques (CGMS) en vue d'une "architecture spatiale de surveillance du climat" englobant non seulement la définition des satellites et

constellations de capteurs appropriés, mais également le recensement de processus d'étalonnage, de traitement, de validation, de gestion et de conservation à long terme des données, ainsi que la communication aux décideurs de relevés de données satellite climatiques et produits dérivés.

41. La Réunion a également noté que la Conférence internationale ONU/Indonésie sur les applications intégrées des techniques spatiales dans le domaine du changement climatique serait organisée par le Bureau à Jakarta du 2 au 4 septembre 2013 dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, et accueillie par l'Institut national de l'aéronautique et de l'espace (LAPAN). L'objectif de cette conférence sera de réunir des experts et des décideurs du domaine spatial et du changement climatique pour examiner comment utiliser les applications spatiales afin d'identifier et d'appliquer des mesures d'adaptation et d'atténuation.

42. La Réunion a ensuite noté qu'UNOSAT/UNITAR avait lancé une nouvelle initiative baptisée Interplay, qui visait à établir des liens entre le changement climatique, le développement et la sécurité humaine. La Réunion a noté que l'échange de données géographiques et les services géographiques constituaient un élément clef de cette initiative.

43. La Réunion a pris note de la collaboration et du partenariat qu'entretenaient depuis longtemps l'OMM et l'UIT, ainsi que des complémentarités entre leurs activités. Alors que l'OMM s'employait à répondre aux besoins en information sur l'environnement et en ressources du spectre des radiofréquences correspondantes, l'UIT, en sa qualité de coordonnateur international de la gestion du spectre, attribuait les fréquences radioélectriques de manière à permettre le fonctionnement sans interférences des applications radioélectriques et des systèmes de radiocommunication (par satellite et terrestres) utilisés pour la surveillance et les prévisions climatiques, les prévisions météorologiques, et l'alerte rapide et la détection des catastrophes.

44. La Réunion s'est félicitée de la coopération entre l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'UIT, l'OMM et le Bureau des affaires spatiales dans le domaine de la météorologie spatiale.

D. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence

45. Le Bureau des affaires spatiales a informé la Réunion qu'en 2012, le programme UN-SPIDER avait atteint son objectif en fournissant un appui consultatif technique à 25 pays, sous la forme de missions de conseil technique menées dans 5 pays, d'un appui continu à 11 pays ayant déjà reçu un soutien pendant l'exercice biennal précédent et d'un appui à 9 nouveaux pays. En outre, 5 pays ont reçu une assistance en situation d'urgence. En 2013, le plan de travail de UN-SPIDER prévoit un appui consultatif au Bangladesh, au Gabon, au Malawi, au Mozambique, au Soudan et au Viet Nam.

46. La Réunion a noté avec satisfaction que, dans le cadre de la Charte relative à une coopération visant à l'utilisation coordonnée des moyens spatiaux en cas de situations de catastrophe naturelle ou technologique (également appelée Charte internationale "Espace et catastrophes majeures"), un programme d'accès universel avait été créé pour permettre aux États Membres de l'Organisation d'accéder plus

facilement aux images et produits de la Charte. Le Bureau des affaires spatiales et UNITAR/UNOSAT renforceraient leur coordination en vue de l'activation de la Charte. La Réunion a également noté que le Bureau des affaires spatiales travaillerait en étroite collaboration avec le secrétariat de la Charte pour fournir un accès universel par le réseau des bureaux régionaux d'appui de UN-SPIDER.

47. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique a informé la Réunion des initiatives prises pour aider ses États membres à atténuer et gérer les risques de catastrophe en fournissant des images satellite en temps quasi réel, en facilitant l'échange d'informations et de bonnes pratiques, et en fournissant des formations au renforcement des capacités et d'autres formes d'assistance technique par l'intermédiaire de son Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable. Dans le cadre de ces initiatives, un appui a notamment été fourni en 2012 aux Philippines et à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sous la forme d'images et produits satellite en temps quasi réel en coopération avec UNITAR/UNOSAT, UN-SPIDER et Sentinel Asia. En outre, plusieurs mesures ont été prises en vue de la mise en œuvre opérationnelle du Mécanisme régional de coopération pour la surveillance et l'alerte rapide en cas de catastrophe, en particulier de sécheresse, notamment la mise en place de nœuds de service permettant une modélisation locale à base des produits spatiaux pour contrôler plus efficacement les sécheresses, préparer les procédures opérationnelles standard au niveau régional et encourager les États membres et les initiatives régionales à partager leurs ressources satellitaires et techniques existantes et les services afférents.

48. D'autres initiatives de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique étaient notamment la tenue du recueil d'informations sur les capacités en matière d'applications spatiales et les besoins des États membres, et l'octroi de bourses à des participants d'États moins avancés et de petits États insulaires en développement pour de brèves formations sur la télédétection et les applications du SIG, organisées en Inde et en Indonésie dans le cadre du réseau d'enseignement et de formation du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable. Ces possibilités de développement des ressources humaines ont renforcé la connaissance, la compréhension et les expériences pratiques dans ces pays pour ce qui est des applications spatiales à la gestion des risques de catastrophe et au développement durable.

49. La Réunion a noté que les travaux de l'UNISDR concernant l'évaluation des risques de catastrophe se fondaient sur la compilation d'informations sur les pertes dues aux catastrophes, plus de 60 pays développant des bases de données concernant ces pertes. La Réunion a noté que des informations et normes spatiales spécifiques contribueraient au suivi des risques, expositions et pertes, en particulier pour ce qui est de modéliser des risques tels que la sécheresse dans le domaine de l'agriculture.

50. La Réunion a également noté que le service de cartographie rapide d'UNITAR/UNOSAT avait été activé à 35 reprises en 2012. Ce service, mis gratuitement à la disposition des organismes des Nations Unies, des États Membres, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales, a fourni des cartes dérivées d'images satellite, des rapports, des statistiques et des données compatibles SIG dérivées de l'imagerie, portant sur des catastrophes naturelles et des situations complexes d'urgence et de conflit. La Réunion a noté en outre qu'environ 30 % des images satellite utilisées par UNITAR/UNOSAT lors des activations du service de cartographie rapide provenaient de la Charte internationale

“Espace et catastrophes majeures”, les 70 % restants provenant de contributions en nature, d’images gratuites libres et d’achats commerciaux. La Réunion a noté qu’UNITAR/UNOSAT incluait ses organismes alliés et ses partenaires dans les licences des images qu’elle achetait.

51. La Réunion a noté qu’UNITAR/UNOSAT participait à des activités de développement des capacités et de formation concernant la réduction des risques de catastrophes. Elle a noté que ces activités portaient sur une amélioration de la gestion de l’eau au moyen d’études géologiques et d’évaluations par télédétection au Tchad, et sur le développement de capacités régionales d’utilisation du SIG et de télédétection pour la réduction des risques de catastrophes en Afrique de l’Est et en Asie, en coopération avec l’Autorité intergouvernementale pour le développement et le Centre asiatique de prévention des catastrophes, respectivement. La Réunion a pris note de la création de bureaux de liaison régionaux d’UNITAR/UNOSAT à Nairobi et au siège de la Commission économique et sociale pour l’Asie et le Pacifique, à Bangkok.

52. Le PAM a informé la Réunion qu’il avait utilisé abondamment les applications des techniques spatiales, notamment celles utilisant des données d’observation de la Terre, pour soutenir des activités et interventions d’urgence. En tant qu’organisme cochef de file des modules mondiaux sécurité alimentaire, logistique et télécommunications d’urgence du Comité permanent interorganisations, le PAM a coordonné les mesures prises en situation d’urgence majeure en République arabe syrienne, au Sahel et au Sud-Soudan.

III. Questions diverses

A. Débat informel ouvert

53. Le mardi 12 mars 2013, un débat informel ouvert a été organisé avec la participation de 37 États Membres, d’organismes des Nations Unies et d’autres parties prenantes, sur le thème “L’espace et la réduction des risques de catastrophe: planification d’établissements humains résilients”. L’exercice visait à promouvoir un échange entre les participants sur la base d’exemples de la manière dont le système des Nations Unies avait agi concernant ce thème général. Le programme du débat informel ouvert figure dans l’annexe III du présent rapport.

54. Le débat, comportant deux tables rondes sur des concepts essentiels touchant les établissements humains résilients – planification urbaine, aménagement du territoire et développement rural – a porté sur des perspectives communes concernant la mise en place d’une infrastructure durable de données spatiales. La table ronde du matin a traité de l’utilisation accrue de données géospatiales dans la planification urbaine pour renforcer la résilience des villes. Les participants à la table ronde de l’après-midi ont examiné les défis et possibilités de l’intégration des techniques spatiales à l’aménagement du territoire et aux stratégies de développement rural en vue d’une gestion efficace des catastrophes.

55. Le débat informel ouvert a été l’occasion de s’inspirer de la campagne “Pour des villes résilientes” fondée par l’UNISDR en 2010 en collaboration avec 20 partenaires, et de réfléchir sur les avis du système des Nations Unies compte tenu des préparatifs de la quatrième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. L’objet de la quatrième session de la Plate-forme

mondiale était de convertir l'enthousiasme actuel en un effort durable et soutenu de l'ensemble des acteurs (gouvernements, organisations non gouvernementales et société civile, organismes et organisations internationales, établissements universitaires et techniques, et secteur privé) pour une prise de responsabilité conjointe de la réduction des risques et du renforcement de la résilience des collectivités.

56. L'accent mis sur l'utilisation des techniques spatiales et de leurs applications pour améliorer la résilience aux catastrophes dans le contexte de l'aménagement du territoire et de la planification urbaine, thème du débat informel ouvert, reflétait une reconnaissance croissante du rôle important que jouent les données et informations spatiales dans la prise de décisions informées pour la réduction des risques de catastrophes et le développement durable. Le thème du débat informel ouvert était également conforme au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), où les États Membres ont reconnu l'importance économique et sociale d'une bonne gestion du territoire et notamment des sols, et en particulier sa contribution à la croissance économique, à la biodiversité, à l'agriculture durable et à la sécurité alimentaire, à l'éradication de la pauvreté, à l'autonomisation des femmes, à l'action contre les changements climatiques et à l'amélioration des disponibilités en eau.

B. Programme de travail futur

57. La Réunion a décidé que l'ordre du jour provisoire de sa trente-quatrième session serait le suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Coordination des plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes.
4. Contribution des techniques spatiales à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets.
5. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
6. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
7. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015.
8. Élaboration d'un rapport spécial sur les initiatives et applications pour la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.
9. Moyens de renforcer le rôle de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales.
10. Questions diverses.

58. La Réunion a remercié l'UNISDR d'avoir accueilli sa trente-troisième session et pris toutes les dispositions voulues pour en assurer le bon déroulement.

59. La Réunion est convenue que sa trente-quatrième session se tiendrait en mars 2014 en même temps qu'une réunion du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique, compte tenu des synergies entre les deux mécanismes de coordination interinstitutions. Elle est convenue qu'un débat informel ouvert d'une journée sur un thème à déterminer se tiendrait à sa prochaine session. L'hôte de la trente-quatrième session devrait être choisi par le secrétariat durant l'intersession en consultation avec les coprésidents du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique.

60. La Réunion a noté avec satisfaction que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique proposait d'accueillir une session dans un avenir proche. À cet égard, la Réunion a prié la Commission et le secrétariat d'examiner s'il était faisable d'organiser la session de la Réunion prévue en 2015 en même temps que la conférence ministérielle proposée sur les applications spatiales pour la réduction et la gestion des risques de catastrophes et le développement durable en Asie et dans le Pacifique, et s'il était possible de consacrer son prochain rapport spécial à l'Asie et au Pacifique, dans un format similaire au rapport spécial intitulé "Apports bénéfiques des activités spatiales en Afrique: contribution du système des Nations Unies" (A/AC.105/941).

Annexe I

Liste des participants à la trente-troisième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 12 au 14 mars 2013

Président: H. Molin-Valdés (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes)

Secrétaire: N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)

Secrétaire adjoint: A. Duysenhanova (Bureau des affaires spatiales)

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique K. Wang

Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes E. Longworth
J. Harding

Bureau des affaires spatiales L. St.-Pierre

Programmes et fonds des Nations Unies

Programme des Nations Unies pour l'environnement R. Witt

Programme pour les applications satellite opérationnelles de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche E. Bjorgo
O. van Damme
R. Dave

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (observateur) T. Hitchens
B. Baseley-Walker
D. Porras

Institutions spécialisées et autres organismes du système des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture C. Trincia

Union internationale des télécommunications A. Matas

Programme alimentaire mondial D. Kaatrud

Organisation météorologique mondiale J. Lafeuille

Autres organismes

Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (Banque mondiale) K. Saito

Annexe II

Ordre du jour de la trente-troisième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenue à Genève du 12 au 14 mars 2013

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Coordination des plans et programmes et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes:
 - a) Plans actuels et futurs d'intérêt général et notamment examen du rapport entre les activités des organismes des Nations Unies dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et de leur application et les programmes que ces organismes ont pour mandat d'exécuter;
 - b) Rapport spécial sur le thème de l'espace au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire;
 - c) Préparation du rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et sur les orientations et résultats escomptés pour la période 2014-2015;
 - d) Suivi des activités et des moyens de renforcer la coordination et la coopération interinstitutions dans le domaine spatial.
4. Utilisation des données spatiales et activités liées au Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique et à l'infrastructure de données géospatiales des Nations Unies.
5. Espace et changements climatiques.
6. Utilisation des techniques spatiales pour l'atténuation des risques de catastrophe et les interventions en cas d'urgence.
7. Questions diverses.

Annexe III

Ordre du jour du débat informel ouvert de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, tenu à Genève le 12 mars 2013

Thème “L’espace et la réduction des risques de catastrophe: planification d’établissements humains résilients”

Observations liminaires	Margareta Wahlström (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes) Niklas Hedman (Bureau des affaires spatiales)
-------------------------	---

Table ronde A: Pour des villes résilientes: utilisation accrue de données géospatiales dans la planification urbaine

Présentations:

De l’espace extra-atmosphérique à l’espace souterrain: aider les villes à devenir plus résilientes	Han Admiraal et Antonia Cornaro (Comité espace souterrain de l’Association internationale des tunnels et de l’espace souterrain)
Application terrestre des techniques spatiales et résilience pour une ville durable: point de vue d’un universitaire	Youssef Diab (Université Marne-la-Vallée, Paris-Est, France)
Perspectives des processus de planification urbaine intégrée pour la réduction des risques de catastrophes et l’adaptation à ces risques	Esteban León (Programme des Nations Unies pour les établissements humains)
Campagne “Pour des villes résilientes”	Helena Molin-Valdés (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes)

Table ronde B: Intégration des techniques spatiales aux stratégies d’aménagement du territoire et de développement rural pour une gestion efficace des catastrophes

Présentations:

Intégration des techniques spatiales pour une gestion efficace des catastrophes: pour des sociétés résilientes	Keiko Saito (Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement, de la Banque mondiale)
Intégration des techniques spatiales pour une gestion efficace des catastrophes	Einar Bjorgo (Programme pour les applications satellite opérationnelles de l’Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche)
L’espace et la réduction des risques de catastrophe: planification d’établissements humains résilients	Juan-Carlos Villagran (Programme des Nations Unies pour l’exploitation de l’information d’origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d’urgence, du Bureau des affaires spatiales)
Copernic: vue d’ensemble et service de gestion des urgences	Frédéric Bastide (Programme européen d’observation de la Terre (Copernic))
Observations finales	Helena Molin-Valdés, animatrice de la table ronde A, et Luc St.-Pierre, animateur de la table ronde B